

PRIX

**Culture et développement MUNICIPALITÉS**

**Dossier de candidature 2007**

Identification du candidat	
Municipalité ou MRC : Ville de Québec	
Adresse : 305, rue Racine	
Ville : Québec	Code postal : G2B 1E7
Téléphone :	
Télécopieur : (418) 641-6633	Courriel : louis.lafond@oricom.ca

**Catégorie de concours**

Veuillez cochez la case appropriée

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
- Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
- Municipalités de moins de 20 000 habitants

**Présentation de la municipalité**

Taille de la population et principales caractéristiques  
 Engagement de la municipalité envers les arts et la culture

La population de la ville de Québec est de 490 500 personnes. La Ville de Québec est la capitale nationale de la Province de Québec. En 1985, sa grande valeur historique lui a valu d'être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La ville de Québec accueille chaque année plus de 5 millions de touristes des quatre coins du monde. Québec est une ville animée. Nombre d'événements dont la réputation dépasse largement nos frontières y sont attendus.

Le Service de la culture élabore la politique municipale en matière d'art et de culture et contribue à la mise en œuvre des initiatives municipales en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels. Il favorise l'accès de la population aux arts et la culture et appuie la connaissance, la conservation et la diffusion du patrimoine. Il est responsable de la politique concernant les bibliothèques et les projets d'art public dans la Ville. Le service soutient les arrondissements dans la réalisation de leur mandat en matière de culture.

La Ville de Québec est membre du réseau « Villes et villages d'art et de patrimoine » (VVAP) qui compte sur une centaine d'agents de développement culturel postés principalement dans les villes et MRC du Québec. De ce fait, la Ville bénéficie des services professionnels d'agents du réseau VVAP qui interviennent dans les arrondissements pour assurer des mandats de développement culturel et touristique local.

## Présentation de la réalisation

Les besoins, la clientèle, les objectifs et les défis particuliers

Description de la réalisation

Coût du projet et montage financier

La collection « Itinéraires histoire et patrimoine » est composée actuellement d'un corpus de cinq brochures « Histoire de raconter » qui proposent des circuits pédestres présentant les richesses patrimoniales des quartiers de la Ville de Québec. Cette collection est une initiative de quatre agents VVAP désireux de concevoir un projet spécifique à leur réseau d'appartenance. Le défi consistait donc à élaborer un outil pour assurer le développement d'une collection nationale tout en répondant aux besoins locaux. C'est ainsi que les agents VVAP ont conçu un modèle flexible que chaque territoire peut adapter. Ce modèle consiste principalement en un concept graphique malléable et en une approche interprétative intégrée du patrimoine. Ce modèle est présenté plus en détails dans un document intitulé « Cadre de référence : collection Itinéraires histoire et patrimoine ».

Le développement de la collection nationale « Itinéraires histoire et patrimoine » poursuit les objectifs suivants :

- donner une visibilité nationale aux richesses patrimoniales de toutes les régions du Québec ;
- favoriser le développement du tourisme culturel ;
- faire connaître le réseau VVAP.

La réalisation d'une brochure « Histoire de raconter » au sein de la collection poursuit les objectifs suivants :

- fournir des clefs de lecture permettant de mieux comprendre l'évolution d'un territoire ;
- rendre accessible les connaissances patrimoniales afin de sensibiliser aux richesses d'un milieu ;
- favoriser le développement du tourisme culturel.

Le citoyen du quartier, du village, de la ville ou de la région représente la clientèle principale de chaque projet de brochure. Les touristes s'intéressant au patrimoine local sont également les cibles de la collection nationale.

Un comité de suivi composé d'agents VVAP assure le développement de la collection. En 2005, la collection est lancée avec la publication de trois brochures: « Histoire de raconter le quartier Saint-Sauveur », « Histoire de raconter le Vieux-Wendake & Loretteville » et « Histoire de raconter le quartier de Maizerets » imprimées en 5000 copies chacune. La production d'une brochure coûte environ 15 000\$. En 2006, s'ajoute deux brochures : « Histoire de raconter le Vieux-Beauport » et « Histoire de raconter le faubourg Saint-Jean ». Les arrondissements de la Ville de Québec produiront pas moins d'une douzaine de brochures au sein de la collection dans les prochaines années pour présenter le patrimoine de leurs quartiers.

Pour ce qui est du développement de la collection à l'extérieur de la Ville de Québec, une dizaine de MRC et villes ont exprimé leur intention au comité de suivi de joindre la collection. Les MRC Robert-Cliche et la MRC des Pays-d'en-Haut ont d'ailleurs chacun un projet en cours de réalisation.

En somme, 20 ou 25 brochures constitueront la collection dans un horizon de deux ans environ. Les bases d'une véritable collection nationale seront alors établies.

## Réponses aux critères d'évaluation

### *Faire la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité*

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels de votre localité ou de votre région ?

Le déploiement de la collection nationale « Itinéraires histoire et patrimoine » étant prévu dans un horizon de deux ans, ce sont plutôt les impacts sur les collectivités provenant des territoires ayant à leur actif une brochure « Histoire de raconter » qui sont appréciables.

D'abord, la réalisation d'une brochure « Histoire de raconter » est souvent l'occasion de mettre à contribution des organismes du milieu préoccupés par le développement culturel local (sociétés d'histoire, comités de citoyens, corporations de développement touristique, centres locaux de développement, etc.). Ces derniers développent ainsi des réflexes de collaboration garants de projets futurs. Leur apport favorise également une meilleure appropriation des brochures par le milieu.

Se destinant d'abord à une distribution locale, certains autres organismes du milieu assurent la diffusion de la brochure. À titre d'exemple, la Corporation du Parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba a bonifié son offre en proposant des promenades de découvertes du patrimoine structurées à partir de la brochure « Histoire de raconter le Vieux-Wendake & Loretteville ». La brochure « Histoire de raconter le quartier Saint-Sauveur » a attiré l'attention de l'Observatoire de la Capitale qui proposera prochainement une exposition présentant le quartier conjointement à l'offre de promenades commentées sur le parcours proposé par la brochure. Certaines petites entreprises locales qui offrent des services touristiques ont également tiré profit de cet outil pour proposer aux visiteurs des circuits qui sortent des sentiers battus.

En ce qui concerne les citoyens des territoires présentés dans les brochures « Histoire de raconter », ceux-ci retirent non seulement des bénéfices au niveau du développement culturel et touristique local, mais ils deviennent mieux outillés pour comprendre l'évolution de leur territoire. Cette connaissance favorise le renforcement du sentiment d'appartenance et entraîne de meilleures habitudes de conservation du patrimoine. De plus, les brochures proposant des circuits pédestres de découvertes, des bienfaits au niveau de la santé physique peuvent être escomptés chez les marcheurs.

### *Démontrer en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable*

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

Au niveau national, une des perspectives de développement durable est reliée au déploiement national de la collection dans les prochaines années. La multiplication des brochures au sein de la collection permettra de faire connaître ce produit comme un outil de qualité pour découvrir le patrimoine des régions du Québec. L'obtention d'une nomination ou d'un prix récompensant la valeur de la collection permettrait sans contredit d'accélérer ce processus de reconnaissance.

Aussi, pour veiller au développement de la collection, un comité de suivi est en place pour recevoir les propositions et pour élaborer une stratégie de promotion nationale. Ainsi donc, la collection nationale se veut un moyen de réunir les agents du réseau VVAP autour d'un projet commun, ce qui constitue une première. Ce projet favorise la concertation d'agents VVAP provenant des quatre coins de la province. Le projet de collection nationale permet en quelque sorte de cimenter les liens entre les agents VVAP, principale force de ce réseau soutenu depuis 1998 par le ministère de la Culture et de Communications du Québec.

Quant aux projets locaux de brochures, ceux-ci s'inscrivent dans une perspective de développement durable du fait que chaque projet est conçu pour répondre aux besoins spécifiques identifiés sur le territoire. À titre d'exemples, la brochure « Histoire de raconter le Vieux-Beauport » a été réalisée pour faire suite au « Plan d'action culturel de l'arrondissement ».

### *Faire la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation*

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Créer un projet structurant poursuivant un double objectif de sensibilisation et d'éducation du public à la richesse du patrimoine et de renforcement des liens qui unissent les forces vives du réseau VVAP constitue la principale distinction de cette réalisation.

Mettre à profit le réseau VVAP permet au projet de collection de compter sur une centaine de porteurs de dossier dispersés dans la province. Cet atout lui permet aussi un constant enrichissement. En effet, une autre caractéristique distinctive de la collection est de proposer un modèle flexible qui demeure en constante évolution pour répondre aux besoins spécifiques des territoires. À titre d'exemple, un nouveau format

(suite)

de brochure « Histoire de raconter » est actuellement en développement pour répondre à un besoin exprimé de présenter non pas un circuit pédestre de découverte, mais plutôt un bâtiment patrimonial d'importance ou encore un savoir-faire local. Ainsi, les dimensions initiales de la brochure déterminées pour accommoder le marcheur se verront augmenter pour créer plus d'espace pour les images et les textes.

Bref, la collection « Itinéraire histoire et patrimoine » constitue un véritable projet mobilisateur créateur de nouvelles solidarités entre les intervenants du développement culturel et touristique tant au niveau national que local dans une perspective de développement durable.